

de commun avec les maisons de santé, mais sera plutôt un hôtel privé où seront reçus tous les artistes, grands et petits, capables ou non de payer les frais modiques de la pension.

Pour ne pas froisser leur dignité par la gratuité, une déclaration confidentielle au comité leur donnera droit à tous les privilèges de la maison, sans que personne, même le gérant, en soit instruit.

Le coût de l'œuvre est évalué à \$100,000, et tous les amis de l'art qui ont de la fortune sont invités à s'inscrire entre ses mains du promoteur, M. Félix Remo, à l'administration de l'Europe Artiste, 123 rue Montmartre, Paris.

x

Une question dont devra s'occuper la Chambre de Commerce après la vacance, c'est le rétablissement du service de camionnage des chemins de fer pour la prompte livraison des marchandises aux établissements de commerce. Le système des avis d'arrivages distribués aux marchands est trop lent, il demande trop d'écritures dans les bureaux de fret. Quelques compagnies de chemins ont sagement simplifié cette procédure de manière à pouvoir prévenir les marchands le plus tôt possible, il serait à souhaiter que l'exemple fût suivi par les autres compagnies, car il arrive trop souvent que le marchand reçoive dans l'après-midi, souvent trop tard pour prendre possession, les avis d'arrivées de marchandises reçues en gare le matin.

Le rétablissement d'un service de transfert, comme il existe à peu près partout ailleurs qu'à Québec, même dans les petits centres, obvierait à tous ces inconvénients, et nous croyons que la Chambre de Commerce n'aurait qu'à élever la voix pour l'obtenir.

x

Faisons un peu connaissance avec nos nouveaux gouvernants :

Hon. Wilfrid Laurier, premier ministre et président du Conseil, avocat, 55 ans.

Sir Olivier Mowat (Justice), avocat, ex-premier d'Ontario, 76 ans.

Sir Richard Cartwright (Commerce), banquier, 61 ans.

Hon. William Stevens Fielding (Finances), journaliste, ex-premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, 48 ans.

Sir Henri Joly de Lotbinière (Revenu de l'Intérieur), avocat et agronome, ancien premier ministre de la Province de Québec, 67 ans.

Hon. J. Israël Tarte (Travaux Publics), journaliste, 48 ans.

Hon. A. G. Blair (Chemins de fer et Grains), avocat, ex premier ministre du Nouveau-Brunswick 52 ans.

Hon. Sydney Fisher (Agriculture), agronome, 46 ans.

Hon. William Paterson (Douane), manufacturier, 57 ans.

Hon. Louis H. Davies (Marine et Pêcheries), avocat, ancien premier ministre de l'Île du Prince Édouard, 51 ans.

Hon. Charles Fitzpatrick (Solliciteur Général), avocat, 43 ans.

Hon. William Mulock (Postes) avocat, 53 ans.

Hon. R. W. Scott (Secrétaire d'Etat), avocat, 71 ans.

Hon. Dr Borden (Milice et Défense), médecin, major de milice, 49 ans.

Hon. C. A. Geoffrion, avocat, et Hon. Richard Reid Dobell, marchand exportateur de bois, 59 ans, ministres sans portefeuille.

EDUCATION A FAIRE

Nous publions ailleurs la traduction d'un important article du *Times* de Londres qui donne à réfléchir sérieusement.

Le grand journal anglais dit que l'enseignement de l'expérience, qui est le meilleur, va nous convaincre que la liberté commerciale vaut mieux que la restriction. De fait, dix huit années de haute protection n'ont pas enrichi le Canada. Les savants calculs du législateur protectionniste ont été joués, il posait des chiffres sur le papier, tant pour cent de droits sur tel ou tel article d'importation devait accroître d'autant la prospérité nationale, et la solution du problème a été tout le contraire. Le protectionnisme n'est-il donc qu'un sophisme d'arithmétique?

D'un autre côté, les libre-échangistes d'Angleterre nous disent : Faites de votre pays un marché libre, et il sera prospère. Supposez deux villes voisines, dont l'une imposerait des droits sur l'entrée des marchandises, tandis que l'autre serait un marché libre et ouvert à tous : laquelle des deux sera la plus fréquentée? Evidemment la dernière. Il en serait de même du Canada. L'abolition des droits signifierait pour lui plus de navigation, plus d'importations, plus d'affaires et plus de population, car ce prétendu *slaughter market* serait en réalité un *cheap country* où l'existence serait facile, et la lutte que s'y feraient les produits de tous les pays abaisserait tellement les prix que le commerce local serait en position de revendre à l'étranger, sous une forme ou une autre, le surplus de la consommation.

Les libre-échangistes nous disent encore : Ce que vous appelez dans vos sottises terreurs l'invasion, l'inondation des produits étrangers n'a rien de si redoutable, ces mêmes produits étant la véritable richesse, dont l'or ou l'argent ne sont que l'image conventionnelle. Avec des marchandises achetées à bon marché, vous

pouvez toujours réaliser en espèce, avec profit. D'ailleurs, la fameuse balance du commerce est une chimère. Sur dix-huit grands pays (dix en Europe sauf la Russie sur laquelle nous n'avons pas les données nécessaires ; quatre en Amérique, trois en Afrique, en Asie et en Océanie), quatre seulement ont donné un excédent annuel d'exportations pour la décade de 1885 à 1894 ; ce sont : les Etats-Unis, l'Autriche-Hongrie, le Japon et l'Uruguay. Si, comme le prétendent les protectionnistes, l'excédent d'exportation est synonyme de gain et d'accroissement de richesse, ces quatre pays sont sur la route de la fortune ; tous les autres vont plus ou moins à la pauvreté, ce qu'il serait absurde de prétendre.

Dans le commerce ordinaire de la vie, quand on veut vendre à quelqu'un, on commence par acheter de lui, on l'attire ainsi chez soi, et il en résulte des échanges lucratifs pour l'un et l'autre. Ce qui est vrai des particuliers entre eux l'est également des nations entre elles. Or, le protectionnisme est la négation de ce principe des échanges, puisque, logiquement appliqué, le protectionnisme consisterait à toujours vendre, à ne jamais acheter.

Une autre considération assurément très forte, c'est que le Canada est favorablement situé pour le commerce de transit entre l'Europe et l'Asie, et qu'il ne peut prétendre s'emparer de ce commerce, qui fait la fortune des Pays-Bas dans l'Europe continentale, qu'à la condition de rendre son marché libre.

Voilà quelques-uns des aperçus de la doctrine libre-échangiste. Ils méritent au moins d'être connus et placés dans la balance, particulièrement dans un pays comme le nôtre, où l'esprit public paraît faussé par une vue partielle des choses. Nul ne peut prétendre juger sainement une cause à moins d'en avoir examiné avec soin les deux côtés. Nous ne croyons pas calomnier notre pays en disant que son éducation économique est à faire.

C'est notre opinion que la création d'une école libre-échangiste à côté de l'école protectionniste aurait sa raison d'être. La presse sérieuse a un noble rôle à jouer en faisant connaître le pour et le contre avec une égale impartialité.

Il ne peut être question de l'établissement immédiat du libre-échange au Canada. Le changement ne s'opérera, comme en Angleterre et dans une partie de l'Australie, que lorsque l'industrie elle-même aura été persuadée qu'il lui est favorable. Les droits acquis n'ont donc rien à craindre.

C'est par une campagne d'éducation, comme celle qu'entreprirent Cobden, Bright et leurs disciples au commencement du

siècle, prévaut journal opérer il ne peut gistes sur tou

Comme nière, le premier manche est venu 432 colli La maji les aus du Lac venait c fleuve. avec soi tissante ment ac

Le cl rapidité détenu i heures d sa cours gnie est commod avec pla tions se

Les pi de fer av portation géré de l la Chau Grand-T nous soi mainten à sa pa L'Inter les sema position la distan Ceux-ci dredis ill Québec colonial

arrivera matin, à mer. L adresser Clint, se Entrepôt essentiell le remisa

L'insp teau, lui rita, ayant nous a de première Le bel renait de